



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/06/15

Reçu en Préfecture le : 02/06/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 1 juin 2015
D-2015/258

Aujourd'hui 1 juin 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présidence de Mr Didier CAZABONNE de 16H10 à 17H20-Mr le Maire quitte la séance de 16H10 à 17H20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Emmanuelle AJON

Attribution d'aides en faveur de l'Enfance. Avenant aux conventions 2015. Adoption. Autorisation. Signature.

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 15 décembre 2014, n° D-2014/687, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2015 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Suite à l'étude des bilans d'activités 2014, il s'avère que des crédits affectés à certaines associations n'ont pas été consommés. Nous vous proposons de redéployer ce disponible d'un montant total de 295 234,82 euros comme décrit ci-après.

1. Le réajustement nécessaire des budgets de certains accueils périscolaires et de loisirs, au regard de l'analyse des bilans 2014.

La rentrée scolaire 2014 s'est accompagnée de profonds changements qui ont généré pour les associations l'élaboration de budgets de fonctionnement de nouvelles propositions d'activités dont l'équilibre budgétaire reposait sur des hypothèses de fréquentations.

Dans un certain nombre de sites, le bilan de ces activités fait apparaître des déficits que nous vous proposons de prendre en compte.

Il s'agit essentiellement de déficits liés :

- à la participation des enfants aux nouvelles activités péri éducatives
L'inscription et la participation effective des enfants à ces propositions se sont faites dans certaines écoles au fur et à mesure du mois de septembre, alors que les associations escomptaient des recettes de la CAF liées à la présence des enfants dès la rentrée. D'autres déficits sur ces activités sont dus à des ouvertures de classe nécessitant l'embauche d'animateurs, non pris en compte sur les budgets 2014.
- au fonctionnement de certains centres d'accueils et de loisirs pour lesquels il y a eu une sous-évaluation des charges liées à leur nouvelle organisation les mercredis à compter de la rentrée 2014 .

L'ensemble de ces réajustements d'un montant total de 120 012,00 euros se répartit ainsi :

Associations	Activités	Montants
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	Activités Péri-éducatives 3-5 ans	2 406,00 €
Association pour une Education Buissonnière	Centres d'Accueil et de Loisirs	1 500,00 €
Club Pyrénées Aquitaine	Activités Périscolaires	8 348,00 €
Centre Social Foyer Fraternel	Activités Péri-éducatives 3-5 ans	488,00 €
Centre Social Foyer Fraternel	Centres d'Accueil et de Loisirs	4 100,00 €
Centre Social du Grand Parc - Gp IntenCité	Activités Péri-éducatives 3-5 ans	680,00 €

Centre Social du Grand Parc - Gp IntenCité	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	1 000,00 €
Jeunes de Saint Augustin	Activités Péri-éducatives 3-5 ans	204,00 €
Jeunes de Saint Augustin	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	600,00 €
Jeunes de Saint Augustin	Centres d'Accueil et de Loisirs	14 000,00 €
Centre Social et Familial Bordeaux Nord	Activités Péri-éducatives 3-5 ans	400,00 €
Centre Social et Familial Bordeaux Nord	Centres d'Accueil et de Loisirs	3 700,00 €
Sporting Chantecler Bordeaux Nord Le Lac	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	16 334,00 €
Union Sportive les Chartrons	Activités Péri-éducatives 3-5 ans	400,00 €
Union Sportive les Chartrons	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	1 998,00 €
Union Sportive les Chartrons	Centres d'Accueil et de Loisirs	21 454,00 €
Union Saint Bruno	Activités Péri-éducatives 3-5 ans	800,00 €
Union Saint Bruno	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	6 600,00 €
Union Saint Bruno	Centres d'Accueil et de Loisirs	35 000,00 €
	Total	120 012,00 €

2. Le réajustement de budgets d'activités 2015.

Au cours du dernier trimestre 2014, nous avons réajusté les coûts d'organisation et d'encadrement d'activités au plus près des effectifs d'enfants à prendre en charge. Nous vous proposons aujourd'hui de prendre en compte les incidences de ces réajustements sur l'exercice budgétaire 2015.

L'ensemble de ces réajustements d'un montant total de 6 935,00 euros se répartit ainsi :

Associations	Activités	Montants
Association des Centres d'Animation de Quartiers de Bordeaux	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	-8 888,00 €
Avant Garde Jeanne d'Arc	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	2 087,00 €
Avant Garde Jeanne d'Arc	Activités Périscolaires 6-11 ans	-5 371,00 €
Union Sportive les Chartrons	Centres d'Accueil et de Loisirs	4 455,00 €
Union Saint Bruno	Activités Péri-éducatives 6-11 ans	14 652,00 €
	Total	6 935,00 €

3. L'augmentation de capacités d'accueil en Centres de Loisirs pendant les vacances.

Des besoins d'accueil pendant les petites vacances et le mois de juillet d'enfants habitant le quartier Caudéran et le quartier Bordeaux Sud nous conduisent à augmenter les capacités d'accueil durant ces périodes.

Le montant total de ces propositions est de 41 787,00 euros.

Associations	Activité	Montant
Centre Social Bagatelle	Centres d'Accueil et de Loisirs	11 800,00 €
Stade Bordelais ASPTT	Centres d'Accueil et de Loisirs	29 987,00 €
	Total	41 787,00 €

4. Le provisionnement en vue de réajustements de budgets sur la fin de l'année 2015

Nous proposons de réserver un montant non affecté de 126 500,82 euros qui nous permettra d'ajuster et de renforcer les budgets des accueils de loisirs en fonction des augmentations d'effectifs scolaires qui seront constatés à la rentrée 2015, et ce, pour répondre aux demandes non prévisibles mais néanmoins indispensables et urgentes pour les familles, ainsi que de répondre à d'éventuels réajustements de budgets de fonctionnement d'activités associatives qui sembleraient nécessaires.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider des nouvelles répartitions budgétaires sur les budgets Enfance.
- signer, si cela est nécessaire, les avenants modificatifs à la convention annuelle de partenariat avec les associations bénéficiaires.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 1 juin 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY